

**Selim YILMAZ**

Université de Marmara, Istanbul

selyil1907@yahoo.fr

## **UN FAIT LINGUISTIQUE PROPRE À L'ORAL : LA RÉPÉTITION DE MOT DANS L'INTERACTION VERBALE**

### **INTRODUCTION**

Dans cette recherche, nous proposons d'analyser le phénomène de répétition de mot, qui se réalise au cours de l'échange discursif en français oral contemporain<sup>1</sup>. Il s'agira ici des répétitions de mots grammaticaux que Morel et Danon-Boileau (1998) définissent comme 'mots outils' dans le cadre de l'oral spontané du français.

Dans un premier temps, nous ferons la classification des types de répétition relevés dans divers dialogues. Cette classification n'est réalisable, bien entendu, que si l'on étudie une certaine diversité en ce qui concerne la nature des dialogues ; d'où il convient de souligner encore une fois l'importance du contexte dans lequel se réalise cette opération de répétition. De ce fait, il faut tout d'abord fournir quelques remarques sur nos corpus d'étude. Les corpus à partir desquels nous entamerons cette recherche comportent des dialogues d'oral spontané enregistrés en situation naturelle et dont la plupart consiste à des discussions amicales entre deux locuteurs natifs. Notons d'emblée que la *Grammaire de l'intonation* de Morel et Danon-Boileau (Ophrys, 1998) sera notre

---

<sup>1</sup> La présente étude a été soutenue par le Comité chargé des projets scientifiques de l'Université de Marmara (BAPKO – SOS-D-110315-0082). Le titre en turc du projet incluant cet article est : *Sözlü dile özgü bir dilsel kullanım : Konuşurken yapılan tekrarlama ve yinelemeler.*

ouvrage principal de référence, non seulement au niveau de la théorie de l'intonation du français, mais aussi au niveau des exemples d'énoncés relevant de l'oral spontané. Une autre théorie à ne pas négliger est celle de Blanche-Benveniste (1997) sur le français parlé.

Après avoir établi les classes de répétitions, nous analyserons les types d'énoncés au sein de leur contexte. Afin de pouvoir interpréter les énoncés sur le plan énonciatif, il nous faudra recourir aux tracés mélodiques obtenus des logiciels tels que Anaproz et/ou Praat. Les conventions de transcription utilisées dans cet article sont celles développées sous la direction de Mary-Annick Morel au Centre de Linguistique Française (CLF) de l'Université de Paris III (EA 1483 : Recherche sur la morphosyntaxe du français contemporain).

L'objectif principal de cette recherche est de trouver les réponses aux questions suivantes, et ainsi, de mettre en lumière les points saillants de ce fait discursif qui est la répétition des mots outils : a) Quel est le statut énonciatif du phénomène de répétition dans l'interaction verbale ? b) Dans quelle situation d'énonciation le locuteur a-t-il recours à la répétition ?

Pour être plus explicite, nous pouvons enchaîner avec ces deux questions plus concrètes : a) Dans quel type de contexte, à quel moment et dans quel but, le locuteur énonciateur a-t-il besoin de répéter (tel ou tel mot ou segment) ? b) Quelle est la réaction de l'interlocuteur face à la répétition (et au moment où le locuteur est en train de répéter) ?

## 1. QUELQUES DÉFINITIONS PRÉLIMINAIRES

Qu'est-ce que la répétition ? Pour pouvoir répondre à cette question, donnons quelques définitions de cette notion qui non seulement fait partie du domaine de la rhétorique et de la stylistique, mais aussi du domaine de la linguistique du discours. Selon Fontanier, la répétition consiste à employer plusieurs fois les mêmes termes (Dupriez 1984 : 394). Dans le *Vocabulaire de la linguistique*, Phelizon (1976 : 190) définit aussi la répétition comme une figure d'élocution consistant à employer plusieurs fois les mêmes termes. Et il poursuit en distinguant cinq sortes de répétition : a) anaphore, b) épistrophe ou épiphore, c) réduplication, d) anadiplose, e) concaténation. D'autre part, pour Ducrot et Todorov, la répétition c'est la reprise du même mot ou du même groupe de mots,

et ils en donnent l'exemple suivant : « J'ai vu, j'ai vu *couler des larmes véritables* » (1972 : 354).

La seconde question qu'il faudrait se poser est la suivante : La répétition est-elle une figure d'élocution ou un style de parler ?

## 2. NIVEAU DE LANGUE PARLÉE : QUEL REGISTRE DE L'ORAL ?

Au niveau de la 'répétition' dans la langue parlée, les questions suivantes se posent dans le cadre de la problématique linguistique et terminologique : Premièrement, de quel registre de langue parlée est-il question ? Parmi plusieurs niveaux de l'oral, nous pouvons citer comme exemple la conversation au téléphone, la conférence de presse, la conférence scientifique, le débat politique, etc.

Avant d'aborder un thème spécifiquement linguistique portant sur l'oral, il convient donc de définir le type de langage à étudier, en précisant préalablement le registre de la langue parlée. Dans notre cas, il s'agit de la langue parlée au quotidien de façon naturelle et spontanée.

*Moment d'énonciation et contexte :*

Le moment de l'énonciation et le contexte où passe la répétition ont une fonction déterminante à l'égard de la position énonciative du locuteur-énonciateur. Dans le cas d'un échange interactionnel sous forme de conversation libre, il est évident qu'il y a un enchaînement de paroles dépendant de la réaction de l'interlocuteur au moment où le locuteur-énonciateur est en train de répéter.

*Le discours oral :*

Selon Benveniste (1967), le discours oral relève bien du 'discours', c'est-à-dire qu'il est généralement plus riche en marques énonciatives que le discours écrit. A partir de cette conception, nous allons voir si le phénomène de répétition est une redondance de (à) l'oral ou une marque énonciative ?

*Quelques considérations :*

Selon Detay (2010 : 85), « la répétition d'unités (appelée quelque fois des 'bribes') est majoritairement grammaticale. La répétition affecte notamment des déterminants (mais aussi des prépositions, des subordonnants relatifs, des auxiliaires...). Cette répétition de 'mots-outils' permet au locuteur de construire son énoncé progressivement, en le suspendant d'une certaine façon ».

### 3. UNE MARQUE DE FORMULATION ?

Pour Detay (2010 : 85–86), la ‘répétition’ semble parfois également indiquer, chez le locuteur, la recherche d’une unité lexicale correspondant à ce qu’il souhaite dire et susceptible de s’insérer dans ce contexte. Dans ce sens, Morel et Danon-Boileau (1998 : 85) confèrent à la ‘répétition’ la fonction de gérer la ‘formulation’.

- (1) L – *e*:: *et donc c’est / ça change aussi beaucoup de mentalité au niveau des des professeurs parce que le travail n’est plus le même, il y a plus une e : une e : construction sur e : sur le : français en tant que langue élitiste*<sup>2</sup>
- (2) L – *la grosse différence donc justement entre le système éducatif français c’est que le :: le diplôme entre guillemets d’état le baccalauréat se situe à la fin du lycée e : ( . )*

⇒ La répétition du déterminant a ici pour fonction la recherche d’une unité lexicale.

- (3) L – *donc ça c’est le,, la :: la grosse différence par rapport à la France ou la mémorisation n’est pas mise en valeur ( . )*

⇒ La répétition du déterminant fait ici l’objet d’un ajustement morphologique en genre (changement de genre).

### 4. UN EFFET D’INSISTANCE OU D’INTENSITÉ ?

A ce propos, Detay (2010 : 86) signale que toutes les répétitions ne sont pas pour autant des ‘réparations’. Certaines participent d’un effet, non de retouche, mais d’insistance, d’intensité. Dans les deux exemples qui suivent ‘oui’ et ‘non’ sont répétés intentionnellement justement pour produire un effet d’insistance.

- (4) A – *oui oui c’est c’est ça e:: ah j’avais oublié le mélodrame,*
- (5) A – *non non je vais arrêter définitivement parce que si je diminue je sais très bien que je ne vais pas pouvoir arrêter et puis en plus je crois que ceux qui arrêtent ils arrêtent d’un seul coup,*

<sup>2</sup> Dans les transcriptions des énoncés, on n’utilise pas en principe les signes de ponctuation propres à l’écrit (sauf devant les noms propres), mais des conventions de transcription propres à l’oral adoptées au Centre de Linguistique Française de l’Université de Paris III. Le tableau des conventions de transcription utilisées dans cet article se trouve avant la bibliographie.

## 5. LES TRAITS PROSODIQUES

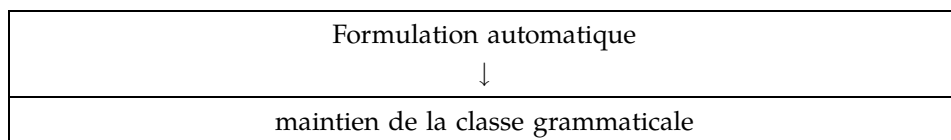
Selon Morel et Danon-Boileau (1998 : 84) « le français présente la caractéristique d'exploiter, pour gérer la formulation, la répétition de certains mots-outils. En intonation basse (au niveau 2) et plate, et accompagnée d'une baisse d'intensité, la répétition d'un mot-outil n'est en général pas perçue à la première écoute d'un enregistrement. Cette répétition peut être multiple (*un un un type*) ou simple (*pour e pour leur femme*) ». Donc, ces deux linguistes parlent de deux types de répétition en français oral :

1. REP multiple = [...MO MO MO X...]
2. REP simple = [...MO:: MO X...]

### 5.1. AVEC OU SANS MARQUE D'HÉSITATION (ENTRE LES MOTS RÉPÉTÉS)

« La répétition multiple et sans pause du mot-outil semble relever d'une gestion à très court terme de la formulation. Elle aboutit toujours à l'énoncé d'un mot. Mais, dans la majorité des cas, la recherche du mot approprié se révèle infructueuse » (Morel et Danon-Boileau 1998 : 85).

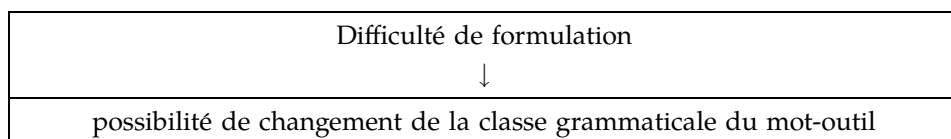
*Absence de marque prosodique (marque d'hésitation)*



Comme nous tentons d'illustrer dans le schéma ci-dessus, l'absence de toute autre marque d'hésitation indique qu'il y a généralement maintien de la classe du mot-outil. Dans cet énoncé, la proposition verbale *je vais parler* est répétée sans modification formelle au niveau lexical et/ou morphologique :

- (6) L – e:: *dans le sud ouest e:: m si je vais parler je vais parler de quoi dans le sud ouest,*

*Présence de marque prosodique (d'hésitation)*



En revanche, une répétition dotée d'une marque d'hésitation (pause, allongement, *eah*) démontre qu'il y a en général une certaine difficulté dans la formulation (lexicale ou syntaxique). Toutefois, la modification de la classe du mot répété n'est pas obligatoire. L'énoncé suivant, les *eah* d'hésitations allongés utilisés à quatre reprises dans différentes positions syntaxiques, montre le haut niveau du travail de formulation du locuteur tout au long de la structuration de son énoncé :

- (7) L – **comment comment** dire ensuite *e::* „ les élèves turcs *o::nt* je pense *e::* une façon de travailler un petit peu différente dans le sens ou *e::* il y a souvent *u::ne e::*„, faculté **de:: de** travail plus important au niveau:: horaire,

## CONCLUSION

La répétition de mot est un fait linguistique qui existe aussi bien dans la langue parlée que dans la langue écrite. Alors que dans l'écriture (en particulier dans les écrits littéraires et poétiques), elle a une fonction stylistique et une valeur rhétorique, dans la langue parlée, elle a plutôt une fonction discursive et une valeur énonciative.

Le cadre discursif et énonciatif de la répétition dépend non seulement des phénomènes liés à la langue et au discours, mais aussi des facteurs non-linguistiques (voire extralinguistiques) comme le type d'interaction, l'objet du discours, le contexte ancré dans la situation d'énonciation. Nous avons aussi constaté que l'interlocuteur n'intervient pas, pour ne pas dire 'jamais' au moment du travail de formulation et de la répétition du sujet parlant.

*Marque discursive et énonciative :*

Loin d'être un simple bégaiement, un bafouillage ou une structure ratée, la répétition peut être considérée comme un des faits linguistiques qui caractérisent la langue parlée de façon naturelle et spontanée. A ce titre, ce fait langagier a la singularité de détenir différentes fonctions discursives, ainsi que des valeurs énonciatives diverses. De ce point de vue, nous pouvons dire que la répétition de mot est une marque de formulation à valeur discursive et énonciative ayant un rapport étroit avec le niveau de l'interaction qui se déroule entre les (inter)locuteurs au moment de l'énonciation.

*Oralité, discursivité et énonciation :*

En conséquence, cette étude de cas (sur corpus oral), loin d'être exhaustive, nous a permis d'observer que l'oralité de la répétition présente

des particularités discursives compliquées à analyser et interpréter sur le plan énonciatif dans le cadre des théories énonciatives. En vue d'obtenir des résultats analytiques plus explicites sur le plan qualitatif et quantitatif, il convient d'entreprendre une étude longitudinale sur différents types de corpus réalisés avec plusieurs locuteurs de niveau social et intellectuel varié.

### CONVENTIONS DE TRANSCRIPTION DE PARIS III

L'utilisation des marques et signes qui se trouvent répertoriés dans ce tableau dépend seulement de la perception du transcripteur au cours de son travail simultané d'écoute et d'écriture.

Marque / signe	Fonction
– (tiret)	Le simple tiret marque le début d'un énoncé ou plutôt qu'un énoncé commence (marque de commencement).
,, (virgule)	La virgule marque la pause (silence) ; on met autant de virgules par rapport à la durée de la pause.
e::	Le 'euh' d'hésitation allongé ; on note autant de marques en fonction de la durée de l'allongement.
:: (deux-points)	L'allongement vocalique ; autant de marques selon la durée de l'allongement.
— (soulignement)	Le soulignement marque une accentuation ; mot ou segment accentué.
/ (barre oblique)	La barre oblique note une interruption lors de la prononciation du locuteur (marque de changement lexical et/ou morphologique).
( . )	Le simple point entre parenthèses montre que le segment en question est inaudible et/ou incompréhensible par le transcripteur.

### RÉFÉRENCES

- Benveniste E., 1967, *Problèmes de linguistique générale*, 2 volumes, Paris, Hachette.  
 Blanche-Benveniste Cl., 1997, *Le français parlé. Etudes grammaticales*, Paris, Editions du CNRS.

Detey S. et alii, 2010, *Les variétés du français parlé*. Ouvrage collectif, Paris, Ophrys.  
 Kerbrat-Orecchioni C., 2005, *Le discours en interaction*, Paris, Armand Colin.  
 Morel M.-A. et Danon-Boileau L., 1998, *Grammaire de l'intonation. L'exemple du français*, Paris, Ophrys.

## UN FAIT LINGUISTIQUE PROPRE À L'ORAL : LA RÉPÉTITION DE MOT DANS L'INTERACTION VERBALE

### Résumé

Dans cette recherche, nous nous proposons d'étudier le phénomène de "répétition de mot" qui se réalise au cours d'un échange discursif en français contemporain. Ce dont il est question ici, ce sont les répétitions de mots grammaticaux que Morel et Danon-Boileau (1998) appellent "mots outils" dans le cadre de l'oral spontané en français. L'objectif principal de notre étude est de pouvoir répondre aux questions suivantes en vue de mettre en lumière le fait discursif concernant la répétition de ces mots fonctionnels dits "mots-outils" : a) Quel est le *statut énonciatif* (valeur et fonction) du phénomène de répétition dans l'interaction verbale ? b) Dans quelle *situation d'énonciation* le sujet parlant (le locuteur-énonciateur) recourt-il à la répétition ?

**Mots-clés** : fait discursif, français oral, interaction verbale, mots outils, répétition

## A SPECIFIC LINGUISTIC FACT IN SPOKEN LANGUAGE: THE WORD REPETITION IN VERBAL INTERACTION

### Summary

In this research, we propose to analyze the phenomenon of "word repetition" which is realized in the discursive exchange in contemporary spoken French. This will involve the repetitions of grammatical words that Morel and Danon-Boileau (1998) define as "functional words" (fr. *mots outils*) under the spontaneous oral French. The main objective of this research is to find answers to the following questions, and thus to highlight the salient points of this discursive fact which is repetition of functional words (word tools): a) What is the enunciative status of the phenomenon of repetition in verbal interaction? b) In which situation of enunciation the speaker uses the repetition?

**Key words**: discursive fact, functional words, repetition, spoken French, verbal interaction